

MARRAKECH – Meilleures pratiques de l'industrie -- Initiative de la DNA pour promouvoir des domaines en bonne santé

Mercredi 9 mars 2016 – 10h45 à 12h00 WET

ICANN55 | Marrakech, Maroc

ALLEN GROGAN : Nous allons commencer. Nous sommes enregistrés. Et il y a une possibilité de participer à distance aussi.

Donc, je suis Allen Grogan, je suis responsable de la conformité contractuelle à l'ICANN. Et pour certains d'entre vous dans la salle, vous avez que déjà depuis un certain temps, depuis que je suis à mon poste, une des choses que j'ai faites, c'est d'essayer de travailler pour encourager et faciliter l'identification de solutions variées dans les abus des noms de domaine, surtout tout ce qui est en dehors de la mission du travail de l'ICANN. J'ai rencontré les parties contractantes, différentes parties qui ont soumis des plaintes à la conformité de l'ICANN de manière à les encourager, à essayer de s'impliquer de manière constructive pour arriver à des solutions qui permettent de résoudre ce type de problème. L'Association des noms de domaine a récemment annoncé cette initiative pour *Healthy Domains Initiative*, et donc je les ai encouragés à organiser cette séance pour ne parler et pour que nous soyons tous informés sur ce qui se fait — moi y compris. Donc, cette initiative est un résultat du travail de

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

l'Association des noms de domaine, non pas de la conformité de l'ICANN. Nous travaillons ensemble. Et donc, c'est un exemple d'initiative de ce type qui, donc, peut effectivement apporter quelque chose de constructif.

À ma droite, j'ai Adrian Kinderis, au milieu, PDG et cofondateur d'un service du bureau d'enregistrement. Mason Cole, juste à côté de moi, et vice-président de la Commission et des Relations à Donuts. Et Satton Hammock, qui est au bout de la table, qui est vice-président des affaires et des questions juridiques.

Maintenant, je vais vous passer la parole, Monsieur Kinderis.

ADRIAN KINDERIS :

Merci beaucoup.

Bonjour à tous. Je m'appelle Adrian Kinderis, je viens de Neustar, et je suis président de l'Association des noms de domaine. Je suis très heureux de voir cette initiative HDI, donc Initiative pour noms de domaine sains, *healthy*. La DNA considère que c'est notre rôle de continuer de faire avancer l'industrie et de le faire de manière positive. Je crois qu'il est juste de dire qu'il y a eu des acteurs au sein de l'industrie qui, pendant longtemps, ont exploité certaines questions, certaines lacunes, des contrats. Et ce comportement est resté sans conséquence. Et donc, il nous faut absolument les bonnes

---

pratiques, les bons acteurs dans l'industrie. C'est l'objectif de notre initiative. Également, de mettre à l'écart ceux qui sont de mauvais acteurs. Pour cela, il nous faut nous assurer de protéger. Donc, l'idée, c'est de protéger les consommateurs, les entreprises, toutes les personnes qui interagissent avec les noms de domaine et avec notre industrie.

Alors, je vais laisser ceci à l'écran pendant un instant, mais en fait, c'est là, le résumé de ce que nous souhaitons faire dans notre groupe. J'aimerais aussi reconnaître Mason et Tim Switzer, qui, donc, nous ont beaucoup aidés, qui nous ont permis d'avancer, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à quelque chose. Il y a beaucoup de travail qui a été effectué, mais il nous reste quand même beaucoup à faire également.

Alors, pourquoi avons-nous besoin de cette initiative? Et pourquoi maintenant? Comme je l'avais dit, je crois que l'industrie est un point crucial en termes de maturité. Il y a beaucoup de choses qui se passent avec le Programme des nouveaux gTLDs. Et, à mon avis, nous en sommes à un moment crucial pour nous assurer que tout le monde se comporte de manière adéquate. Nous avons des contrats, certes, nous les respectons, mais il y a des choses que nous pouvons faire en tant qu'industrie de manière à pouvoir nous autoréguler en dépit des pressions que nous avons à l'extérieur. Donc, nous

pouvons nous appuyer les points positifs de notre industrie, sur les réussites.

Donc, autoréglementation proactive. Donc, cela veut dire, s'assurer de ne pas toujours être obligé d'avoir un contrat pour pouvoir arriver à quelque chose. Donc, les forces de la loi n'ont pas nécessairement besoin de passer par l'ICANN ou de passer par les coulisses pour effectuer quelque chose dans notre domaine. Et donc, nous espérons que cette initiative pourra nous permettre d'agir de manière plus proactive.

Alors, HDI a été fondé sur trois principes : meilleures pratiques, réseaux... Et donc, l'idée était d'établir un groupe de personnes qui se concentrent toutes sur la création d'un écosystème sain. Ceci se fait par le biais de la communication. Donc, les tendances dans cette initiative, c'est surtout la communication parmi les acteurs. Nous avons également l'autogouvernance, comme on le disait, donc avoir une industrie qui est à un niveau de maturité, qui est introspective en termes de gouvernance. Je crois que c'est la clé pour la gouvernance. Donc, il faut continuer là-dessus. Et enfin, pour mieux comprendre ce que c'est de travailler de manière saine, donc avoir de meilleures pratiques qui permettent de souligner les bonnes activités de ceux qui participent dans l'industrie et, en même temps, pouvoir exclure ceux qui sont de mauvais acteurs.

---

Donc, je vais passer la parole à Mason Cole, qui va donc poursuivre la présentation. D'ailleurs, cette présentation sera courte. Donc, il faut vraiment que cette séance soit publique. En fait, nous souhaitons que tous, vous soyez impliqués. Nous avons plusieurs personnes qui travaillent dans cette initiative HDI et qui sont présentes, donc si vous avez des questions : n'hésitez pas, c'est vraiment le moment. Il y aura beaucoup de temps après la séance parce que nous souhaitons justement que vous puissiez poser vos questions et que vous puissiez vous présenter vos problèmes éventuellement. C'est quelque chose qui est très reconnu à l'ICANN et notre travail a été très bien reçu. Donc, nous sommes tout à fait prêts à écouter ce que vous avez à nous dire sur notre travail. Et Mason va vous en dire un petit peu plus maintenant.

Mason.

MASON COLE :

Merci, Adrian. Je suis coprésident du Comité qui s'occupe de ces questions. Donc, je vais passer par quelques diapositives. Comme on le disait, nous souhaitons que cette séance soit interactive et ouverte à la discussion.

Alors, je vais commencer par vous parler de l'ampleur de la participation que nous avons eue jusqu'à maintenant. C'est très

---

encourageant. Nous avons eu des opérateurs de registres, des bureaux d'enregistrement, des représentants, des forces de la loi, de la protection des droits de l'enfant, des experts qui s'occupent de tout ce qui est produits pharmaceutiques illégaux, des gens du contenu. Donc, en fait, la mission de cette initiative, c'est au-delà de la participation limitée à l'ICANN. Donc, nous souhaitons vraiment que cet effort soit indépendant de l'ICANN autant que possible de manière à montrer que nous avons la capacité de nous autoréguler de manière significative. Donc, nous sommes encouragés par toute cette participation que nous avons eue.

Il y a un certain nombre d'avantages pour l'industrie et pour les titulaires des noms de domaine au sein de l'industrie. La DNA est en fait vraiment le porte-parole de ceux qui servent cette industrie. Et donc, il est important que cet écosystème soit sain. Et nous sommes très encouragés par tout ceci. Donc, il y a également le fait que les noms de domaines sont un atout sain. Ils doivent être un atout sain. Et donc, nous voulons renforcer cette idée le plus possible. Enfin, que les titulaires, qui sont de bons acteurs, se sentent plus à l'aise dans leur utilisation et dans leur enregistrement de noms de domaine. Nous souhaitons qu'ils se sentent à l'aise, qu'ils sentent qu'ils ont le moyen de conduire leurs affaires de manière saine et sécuritaire.

---

Alors, pourquoi avons-nous décidé que cette autorégulation proactive était une bonne idée ? Premièrement, il faut que les différentes parties soient impliquées. Donc, il y a un certain nombre de pratiques que nous pouvons appliquer à nos entreprises. Et puis, cela montre que l'industrie peut être proactive et surtout, qu'elle peut avoir des pratiques qui soient adéquates pour l'écosystème des noms de domaine. Cela démontre également que nous pouvons nous autoréguler, et l'autorégulation, comme je vous le disais, c'est très important. Parce que les fournisseurs de services, finalement, ont moins à faire, et cela permet d'améliorer la sécurité pour nos clients. Et si nous ne le faisons pas, que se passe-t-il ? Eh bien, les réglementateurs aiment justement établir des règles. Et donc, si nous ne le faisons pas, eh bien, il y aura davantage de réglementations dans le cadre de contrats qui pourront avoir un impact sur notre entreprise.

Quelques exemples là-dessus sur des domaines qui n'ont pas mis en place une autoréglementation. Par exemple, dans le domaine des films, etc., des loisirs, des divertissements, si vous regardez un film, vous savez que, chaque fois, il y a une catégorie. Et donc, ils disent ce qui est approprié pour telle ou telle audience, pour tel ou tel âge, etc. Ou alors, par exemple, dans l'industrie du tabac, en dépit de tous les signaux qu'ils ont

---

reçus au bout d'un certain temps, on leur a imposé une réglementation. Donc, nous avons une approche beaucoup plus proactive plutôt que de nous retrouver dans une situation de réactivité.

Alors, en fin de compte, que va-t-il se passer ? En fait, il n'y a pas vraiment de faim en termes de sécurité dans l'espace des noms de domaine. Tant que nous sommes tous présents ici, dans cette salle, tant que les opérateurs de registres, les bureaux d'enregistrement fournissent des services à leurs clients, il y aura toujours un besoin de fournir de manière continue une certaine sécurité de l'écosystème. Alors, le Programme HDI, son objectif, c'est donc une autoréglementation volontaire. Alors, la promotion d'un environnement sécuritaire, cela veut dire donc informer les gens par rapport à la sécurité du système. Nous souhaitons également encourager la coopération avec les différentes parties externes. Et je ne sais pas si vous vous souvenez de l'ampleur de la participation — la diapositive précédente. Nous sommes très encouragés par le niveau de participation que nous avons obtenu.

Donc, voilà un petit peu ce qui se passe en termes de produits livrables et de progrès. Donc, cette initiative a été lancée en juillet dernier, à Washington, avec un petit comité de participants. Nous avons formé le Comité HDI au sein de la DNA.

---

Depuis, nous nous sommes retrouvés plusieurs fois, la première fois, comme je le vous l'ai dit, à Washington. Ensuite, on s'est retrouvé à Dublin, à l'ICANN 54. Et en janvier de cette année. Et donc, le Comité se retrouvera tout à l'heure également. Donc, le Comité est très actif.

Nous avons également mis au point un certain nombre de versions d'un document qui sera le document de nos meilleures pratiques. Donc, je vais en parler un petit peu plus tout à l'heure, mais nous avons une réunion au mois dernier avec plusieurs participants qui va, donc, nous amener à rédiger un document de bonnes pratiques. Nous avons également beaucoup fait pour communiquer à l'extérieur. Nous avons donc différentes mises à jour qui sont faites. L'initiative, c'est également la participation au processus de l'ICANN. Donc, nous avons des indices de santé du marché. Et nous avons organisé notre Sommet à Seattle, notre premier Sommet. Et j'en parlerai un petit peu plus tout à l'heure, mais c'était une réunion qui a été très fructueuse. Donc, voilà un petit peu pour ce qui était du sommet du 10 février, qui a eu lieu à Seattle. Amazon nous a accueillis. Nous avons 70 personnes qui étaient dans la salle et sept à distance. Donc, 77 au total. Comme vous le voyez, il y a eu beaucoup de participants au-delà des opérateurs et des bureaux d'enregistrement : Amazon, Google, Microsoft, le FBI, des

---

fournisseurs de contenus et même différents centres pour la protection des droits des enfants, pour la protection des produits pharmaceutiques. Donc, vraiment, beaucoup de participants. Et les participants nous ont fait un feedback très positif. Nous sommes concentrés sur différents domaines d'abus en ligne, sur le contenu, et aussi sur des pratiques adéquates.

Donc, nous avons beaucoup parlé des résultats de cette réunion. Notre Conseil d'administration a approuvé un communiqué de presse le 16 février. Nous avons également communiqué aux membres du DNA. Nous sommes concentrés sur les avantages du HDI sur les avantages du Sommet, et sur le processus de meilleures pratiques et sur une mise à jour là-dessus.

Alors, que faisons-nous maintenant pour faire avancer cette idée de meilleures pratiques ? Comment allons-nous avancer dans ce domaine ? Parce qu'en fait, ça va être vraiment un des points-clés de notre programme. Donc, nous en avons parlé dans les détails au Sommet, et notre plan est de nous focaliser sur la catégorisation, sur l'évaluation des différents abus, de manière à définir un programme de meilleures pratiques. Nous nous sommes divisés en différentes salles, donc six groupes différents qui se sont concentrés sur différentes idées, sur des idées spécifiques en termes de meilleures pratiques. J'en parlerai tout à l'heure, mais ç'a été notre premier résultat : essayer de

---

pouvoir fournir d'ici l'ICANN 56. Donc, voilà quelques détails en termes de meilleures pratiques. Donc, il y a un certain nombre de catégories. Donc, il y a automatisation des abus, catégorisation, valideur de partie tierce — j'en parlerai tout à l'heure —, infraction des droits de la propriété... Nous pensons que pour ce qui est des marques de commerce, nous avons déjà des outils, des services qui sont disponibles pour les détenteurs de marques de commerce. Par contre, dans les droits d'auteur, c'est moins bien. Donc, nous essayons de travailler là-dessus et puis, l'idée des mauvais acteurs, d'avoir en fait une base de données qui rassemble tous ces mauvais acteurs.

Alors, pour ce qui est des abus en ligne. Donc, nous parlons de l'hameçonnage, des programmes malveillants jusqu'à la fraude et aux virements bancaires. Donc, tout ceci, nous devons nous en occuper et mettre en place un système qui assure la santé des noms de domaine.

Ensuite, les valideurs tiers. Alors, un petit peu plus là-dessus. En fait, c'est quelqu'un qui a une expertise, une crédibilité, qui a les compétences pour évaluer les plaintes. Et donc, l'idée, c'est que les opérateurs et les bureaux pourraient avoir un partenariat de confiance entre eux-mêmes et ces parties tierces, de manière à mettre en place un processus peut-être pour s'occuper de tout ce qui est abus en ligne. Donc, ça, ça peut être proactif ou

réactif, mais il est critique que cette partie tierce ait de l'expertise dans le domaine dont il s'occupe. La capacité d'être transparent ainsi qu'une bonne méthode de redevabilité. Donc, la DNA établit des normes et qualifie certaines entités.

Le concept no 3, donc, droits d'auteurs, contrefaçon, piratage, etc. Donc là, on a l'idée d'avoir un centre d'échanges, *clearinghouse*, avec une manifestation des mauvais comportements et un moyen de les exprimer avec un processus similaire à l'UDRP.

Et en termes de meilleures pratiques, c'est là où nous avons avancé dans notre travail en groupes séparés à Seattle. Il y a un certain nombre de choses qui sont encore en cours d'analyse, dont l'idée d'automatisation et de catégorisation. Et puis, nous considérons aussi les motivations pour les bons acteurs. Et puis, il y a l'idée de *notificateur* de confiance.

Je ne sais pas si vous connaissez ma société, Donuts, mais vous savez que dans l'Association des films, nous avons un processus de notification sur certains programmes et donc, nous pouvons peut-être voir ce que nous voulons faire sur cette base.

Donc, notre premier produit livrable, c'est notre document sur les meilleures pratiques. Et voici les étapes à venir, par lesquelles nous passons pour y arriver. Notre analyse dans les

---

abus, nous allons la terminer d'ici ICANN 56, pour avoir les meilleures pratiques d'ici l'ICANN 56.

Notre objectif, c'est d'avoir un document sur les meilleures pratiques qui soient prêtes pour les opérateurs de registres et pour les bureaux d'enregistrement d'ici l'ICANN 56. Nous mettons également au point un projet pour les paramètres des moyens de certification en matière d'audit. Et donc, pour ceci, notre objectif, c'est l'ICANN 57.

Il y a également toujours un travail pour la DNA en matière d'examen des nouveaux domaines d'abus en ligne. Il est tout à fait possible que nous devions élargir notre travail et donc, que nous évaluions régulièrement ce qui se passe.

Si vous êtes intéressés à continuer à évaluer cela, vous pouvez participer par le biais d'un groupe. Vous pouvez contacter Masson Cole pour faire partie de ce programme. Et si vous avez des idées ou des commentaires constructifs, ils sont toujours les bienvenus, bien sûr.

Ça, c'est la fin de la présentation. Avant les questions, j'aimerais donner la parole à mon collègue Statton pour qu'il puisse s'exprimer.

STATTON HAMMOCK : Merci, Mason. Merci d'être aussi. Pour ceux que je n'ai pas eu le plaisir de rencontrer, je m'appelle Satton Hammock, je suis dans les bureaux d'enregistrement et je participe activement dans cette initiative de la DNA. Je voudrais souligner un point que Mason a nommé dans sa présentation, et c'est l'importance de l'autorégulation. Les régulateurs vont réguler ; les législateurs vont légiférer ; les commissaires vont faire des rapports pour protéger les consommateurs, et c'est exactement ce qu'ils font. Mais la meilleure réglementation, je pense, pour l'industrie elle-même, c'est — parce que personne ne sait quelle est la meilleure façon de livrer les produits aux consommateurs dans l'industrie elle-même. Pour ça, c'est très important pour ceux qui sont dans la salle, qui font partie de cette industrie, que ce soit des bureaux d'enregistrement, des opérateurs de registre, de voir comment ils peuvent garder l'espace sain pour garder la confiance des consommateurs et pour faire que le nom de domaine soit important, pertinent et utile.

À cet effet, comme mon collègue l'a mentionné, il y a des industries qui sont en train de faire un très bon travail dans l'autoréglementation. Et aussi, il y a des exemples des industries qui n'ont pas travaillé si bien sur cet aspect, par exemple l'industrie du tabac et les industries qui sont sur le bon chemin, par exemple — à l'aide des gouvernements, qui les aident à

---

s'autoréglementer. C'est impératif que l'on entreprenne des initiatives pour voir quelle est l'activité qu'on mène dans la vie de tous les jours, dans cet espace de noms de domaine.

Au sein de ces groupes, comme Mason l'a dit, ils sont ouverts à tout le monde, non seulement aux industries, mais aussi à ceux qui sont intéressés à créer un environnement de domaine sain.

Merci à tous pour votre attention.

ALLEN GROGAN :

Merci, Statton. Adrian, vous voulez ajouter quelque chose ?

ADRIAN KINDERIS :

Je voudrais souligner que ce n'est pas juste pour les membres de la DNA, c'est une initiative pour toutes les industries. Et la DNA va continuer à participer dans des initiatives de ce genre pour continuer à encourager et à donner l'opportunité et à garantir qu'il y ait des conclusions disponibles à tous. C'est pour ça qu'on essaie de contribuer et de participer à différents projets. N'oubliez pas que vous ne devez pas absolument être un membre pour participer aussi.

---

ALLEN GROGAN : Il y a un micro disponible pour ceux qui souhaitent poser des questions, dans la salle.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je vais parler en français. Excusez-moi d'utiliser les facilités mises à notre disposition à l'ICANN. Je vais vous donner le temps pour que tout le monde puisse utiliser les casques pour la traduction.

... les installations, les facilités pour pouvoir parler dans différentes langues. James a demandé des commentaires positifs, mais je ne suis pas sûr que mes commentaires vont être positifs, mais j'espère que vous les prendrez du bon côté.

Vous expliquez que votre initiative est en dehors de l'ICANN, et en même temps, vous faites votre présentation de l'ICANN. L'ICANN a l'avantage d'être une organisation multiacteur, où toutes les parties prenantes sont représentées. Ce qui n'est pas le cas dans votre organisation. Et les moyens que, par exemple, les utilisateurs finaux ont, ils n'ont pas les moyens de voyager et de participer à des réunions, des réunions et des réunions plus que ce qu'ils font. Et aujourd'hui, l'ICANN donne un cadre dans lequel ces voix peuvent s'exprimer, ce qui n'est pas le cas dans votre projet. Je trouve que c'est excessivement dommage que ce ne soit pas fait dans le cadre de l'ICANN. L'ICANN est la structure

---

où ensemble, nous devons discuter de ces questions-là, le fait que vous le preniez ailleurs et de mon point de vue — et de mon point de vue seulement, personnel —, c'est un des problèmes de cette initiative. L'objectif est un bon objectif, mais la réalisation me semble être dommage.

Excusez-moi — parce que j'ai commencé à parler en français —, mais je ne suis pas présenté. Je vais le faire maintenant. Sébastien Bachollet, je m'exprime à titre individuel. Je suis actuellement membre du Comité At-Large, l'ALAC, représentant les utilisateurs individuels européens. Merci beaucoup.

ADRIAN KINDERIS :

Je vais répondre en anglais parce que mon français n'est pas très bon.

Merci, Sébastien. Je voudrais faire très attention ici parce que ma première réaction est négative. Il y a un monde en dehors de l'ICANN et bien sûr, on est en train de faire la séance ici, la réunion ici pour que ce soit fait, mais ça, c'est l'industrie qui se réunit. Mais que l'on aime ça ou pas, c'est un groupe qui apparaît dans la chaîne des valeurs, et nous avons un droit dans l'industrie de nous déplacer par nous-mêmes, et ce n'est pas un groupe ascendant de parties prenantes, par définition. On a notre charte, et ça fonctionne par soi-même.

Je suis d'accord avec vous qu'il devrait y avoir peut-être un formulaire ou une façon de parler — les gens pourraient participer... Mais, en tant que groupe, on est en train de nous mobiliser et d'atteindre des objectifs pour pouvoir — que l'industrie puisse en bénéficier, cette industrie qui alimente l'ICANN.

Alors, ça, c'est mon opinion personnelle. Je pense que j'ai le droit d'en avoir une.

On encourage la participation, mais en fin de compte, c'est les membres ou la DNA en elle-même qui doit décider qu'est-ce qu'elle souhaite faire et de quelle façon, elle pourrait contribuer dans ce particulier, avec l'initiative pour les domaines sains. On essaie d'encourager l'industrie à participer, à contribuer en dehors de l'industrie. Si quelqu'un souhaite participer, il peut le faire, mais on cible l'industrie au sein de la chaîne des valeurs.

STATTON HAMMOCK : Je voudrais souligner aussi que certaines des questions qu'on est en train d'analyser sur les abus sont en dehors de la conformité de l'ICANN. L'ICANN, bien sûr, a des problèmes de sécurité et de stabilité auxquels on a fait référence, mais les choses qu'on est en train d'analyser en rapport à l'abus sont en rapport au contenu, et ça, c'est en dehors de la portée de

---

l'ICANN. Alors, par la nature même de notre travail et de notre tâche, c'est en dehors de la portée de l'ICANN et c'est pour cela que l'industrie est en train de prendre cette initiative, d'aborder ces sujets que l'ICANN ne peut pas faire ou ne fait pas.

MASON COLE :

C'était des points excellents. Je voudrais ajouter que les bureaux d'enregistrement sont en train de travailler par eux-mêmes aussi. On représente des utilisateurs de noms de domaine très amples, et c'est très important qu'il y ait un mécanisme pour nous, pour améliorer l'écosystème dans lesquels ils sont en train de travailler. Il s'agit de cela. Ce n'est pas par rapport à l'exclusion ou pas de la participation, c'est d'avoir un intérêt, une initiative qui est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer, et c'est le but de cette présentation aussi ici. Ce n'est pas une question d'exclusion. Ça commencé comme un événement au sein de l'industrie qui aborde des sujets qui sont en dehors de la portée de l'ICANN.

PHILIP CORWIN :

Bonjour. Je suis Philip Corwin, je suis membre de l'Unité constitutive des utilisateurs commerciaux de l'ICANN. Je suis dans cette BC, et je suis dans l'Association des commerces d'Internet et je sais qu'elle va célébrer son dixième anniversaire

---

bientôt, fondée au mois de septembre 2006. Je souhaite féliciter la DNA pour cette initiative et pour se consacrer à l'amélioration de la réputation des noms de domaine. C'est une tâche assez lourde. Et je sais que Mason est très familiarisé avec ces sujets. J'ai travaillé très proche avec lui quand on était des membres fondateurs. Et il sait très bien que l'une des premières choses qu'on a faites, c'est établir un code de conduite pour éviter les infractions et on donne cette initiative au nom de l'ICA.

Et je voudrais féliciter l'ICA et l'industrie ainsi que l'initiative au sein de l'industrie. Et on pourra peut-être en discuter plus tard, mais je serais ravi de faire des contributions pour cette initiative parce que je pense que c'est au bénéfice de toute l'industrie. Merci d'avoir entrepris ce projet.

SATTON HAMMOCH : Merci, Phil. Nous apprécions votre participation.

ALLEN GROGAN : Je crois qu'on a une question du chat d'un participant à distance.

---

[SINA MASEK] : Nous avons une question de Lori Schulman de l'INTA : « Est-ce que la HDI est en train de voir les questions de régulation pour contribuer à [peu clair] de violation de marque déposée ? »

Aussi : « Selon les initiatives de la INTA, il y a beaucoup de problèmes qui peuvent être en dehors de la relation contractuelle aussi ? ».

MASON COLE : Est-ce que la question avait à avoir avec le *spinning* des noms ?

[SINA MASEK] : Oui.

MASON COLE : Non, Lori, ce n'est pas une question qu'on est en train d'analyser. Mais on va prendre en compte cette contribution si vous croyez que c'est important pour l'initiative.

ALLEN GROGAN : Pouvez-vous expliquer ce qu'est le « *spinning* des noms » ?

MASON COLE : Le *spinning* des noms, c'est une activité au sein de laquelle vous cherchez un nom de domaine dans une base de données et vous

---

la présentez avec certaines options qui sont liées à ces noms. C'est-à-dire que vous tournez autour des idées, ou *spin* comme on dit en anglais, et des termes qui sont similaires dans celui que vous avez cherché et qui sont disponible pour êtes enregistrés.

ALLEN GROGAN : Prochaine question.

DAVID CAKE : David Cake de l'Australie.

Certaines questions que vous avez abordées — je sais que c'est en dehors de la portée de l'ICANN, mais on devrait trouver l'espace pour aborder ces questions. Et je suis ravi de voir que vous êtes en train de le faire. Je pense que c'est un pas très positif et certaines de ces questions — il y a beaucoup d'industries, elles sont très actives et intéressées par ces questions. Comment souhaiteriez-vous qu'on vous aide à sensibiliser les gens, par exemple, ou vous aider d'une certaine façon ou une autre ?

STATTON HAMMOCK : Bien sûr. Ce serait super !

---

ROBERTO GAETANO : Bonjour. Je parle à titre individuel en tant que titulaire de domaines et utilisateur d'Internet. Je comprends ce que vous avez déclaré sur le fait que les registres et les bureaux d'enregistrement font et que vous parlez au nom des consommateurs. Cependant, il y a, au sein de l'écosystème de l'ICANN, des organisations d'utilisateurs et des titulaires de noms de domaine et de consommateurs, je me demandais s'il y a un mécanisme pour avoir des contributions directes des utilisateurs et pas par l'intermédiaire des registres et des titulaires de nom de domaines aux bureaux d'enregistrement. Ce n'est pas à cause d'un manque de confiance, mais c'est le fait que parfois, on peut avoir des perspectives différentes que, peut-être, on ne se rend même pas compte parce que les consommateurs ne parlent pas directement de ces sujets. Et aussi, peut-être il y a des problèmes ou des sujets qui sont plus importants dans certaines parties du monde, dans d'autres régions du monde, d'autres sujets sont plus importants et qui pourraient avoir un impact sur le résultat de votre étude.

Je félicite votre initiative, mais je me demande s'il n'y a pas besoin de l'élargir un petit peu plus pour inclure aussi les contributions et que ce n'est pas exclusivement de la communauté technique, qui gère le DNS.

---

ADRIAN KINDERIS : Merci. Je crois que c'est une très bonne question. Je pense qu'un pas positif serait de continuer dans la voie où on en est pour développer un document de meilleures pratiques. Et ce que vous avez dit, ça pourrait être augmenté à ce moment-là en ayant des commentaires à propos de ces documents pour les bureaux d'enregistrement de la part des consommateurs finaux, pour voir si on est sur la bonne voie. Peut-être ce serait bien d'avancer avec ces documents avant d'avoir des retours. Le document de meilleures pratiques va être un document dynamique, ça va être quelque chose — ce que l'on souhaite, c'est d'avoir des retours sur ce document. Et vous avez raison : pour avoir cette diversité géographique et culturelle, avoir différentes réponses, ce serait peut-être mieux d'avoir un document sur lequel les gens puissent faire des commentaires. Je vois bien votre intention, et je suis d'accord : on a besoin d'avoir ces retours d'expérience en ayant les mécanismes appropriés.

ROBERTO GAETANO : J'aimerais ajouter quelque chose. Je pense qu'un document qui propose aussi – qui ait aussi les contributions directes des consommateurs, non seulement de l'industrie, pourrait être beaucoup plus robuste face à l'intention des législateurs ou des lois et intervenir au sein de ce document.



---

C'est la seule chose que je voulais dire.

Si vous avez des questions par rapport à nos préoccupations, si vous avez des questions par rapport à nos droits d'auteur, n'hésitez pas. J'ai mon *pin* IPC, mais je suis également HDI — j'ai les deux.

ALLEN GROGAN : Merci, David.

HOLLY RAICHE : Holly Raiche de l'ALAC.

Je me rends compte que vous essayez de rester en dehors de l'ICANN, mais l'ALAC, en soi, représente justement des gens du monde entier. Au sein de l'ALAC, il y a beaucoup de groupes diversifiés, et nous entendons parler de ces questions depuis les îles Cook jusqu'à l'Afrique. Donc, si vous avez vraiment besoin d'un feedback diversifié surtout en ce qui concerne les documents que vous publiez, moi, je pense que ce serait une manière économe de les obtenir. Nous avons cinq régions différentes. Et donc, vous avez accès au type de feedback dont vous avez besoin. C'est une suggestion. C'est tout.

---

ALLEN GROGAN : J'apprécie beaucoup votre suggestion. Merci, Holly.

JAMIE BAXTER : Jamie Baxter, je fais partie de la communauté des applications pour le .UK, je crois. Il est très important d'avoir ces bonnes pratiques, effectivement. Je suis d'accord avec votre travail. Il semblerait même qu'étant donné ce qui a été fait dans la communauté des TLDs au début, cela a du sens.

Maintenant, je voudrais savoir si vous avez déjà parlé au groupe qui a utilisé une approche multipartite au sein de la communauté pour créer les candidatures qui ont été présentées. Il y avait de meilleures pratiques dans leur travail.

MASON COLE : La réponse, c'est non, nous ne l'avons pas fait.

Mais il y a une personne au Comité qui fait partie de ce groupe. Donc, nous sommes représentés — plutôt, votre groupe est représenté. Mais effectivement, on peut toujours avoir davantage de points de vue. Merci, en tous cas, pour votre question.

ADRIAN KINDERIS : Je suis que c'est Craig Schwartz de .BANK qui est au Comité...

---

JAMIE BAXTER : OK. Merci.

ROD RASMUSSEN : Bonjour. Rod Rasmussen d'Infloblox. Je parle au nom de l'APDW. C'est très très bien ce que vous faites. Je vois que l'industrie se rassemble autour de cette question, c'est une bonne chose. Il y a eu plusieurs efforts de par le passé qui ont été mis en place, mais là, vous semblez vraiment avoir fait quelque chose d'intéressant. Du point de vue de l'APDW, on aimerait beaucoup vous aider là-dessus. En 2007, nous avons publié un document sur les meilleures pratiques. Utilisez-le. Vous pouvez faire du plagiat : il n'y a pas de soucis. Et même si cela fait déjà huit ou neuf ans que nous l'avons — nous sommes en 2016 —, c'était quelque chose qui est un peu ancien, mais quand même, ça peut être applicable.

Nous avons eu une réunion cette semaine avec différents groupes et donc, ce serait bien de coordonner un peu les efforts. Parce que ce que vous faites, c'est également faire dans d'autres domaines de l'industrie.

Donc, l'APWG avait un groupe d'intervention qui a travaillé pendant plus de cinq ans à ce genre de choses, donc il serait bien de coordonner ces efforts avec un programme, un rapport

---

de confiance. Ce n'est pas la peine d'avoir une multiplication des programmes ou des duplicatas. Donc, au-delà des noms de domaine, il y a des questions. Et toutes les catégories d'abus dont vous parlez... Finalement, il y a les noms de domaine, c'est vrai, mais c'est 10 à 20 % simplement de la conversation, à mon avis. Parfois, c'est les ISP ou – enfin, les fournisseurs de services Internet ou une interruption des sites Web, etc. Donc, c'est bien. C'est bien parce que l'impact est direct. Mais je vous encourage à travailler avec les autres groupes qui prennent en considération ce genre de choses et qui le font depuis un certain temps, de manière à ce qu'on ne se retrouve pas avec cinq ou six versions d'interventions, de programmes, etc., en cas d'abus. Donc, il y a tout un tas de processus, et il serait bien que nous puissions coordonner ensemble les différents groupes de l'industrie. Je pense qu'on travaillerait de manière plus efficace et en plus, on pourrait se mettre à jour les uns et les autres. À mon avis, cela améliorerait le travail.

En tant que représentant de l'APW, j'aimerais participer, j'aimerais être invité dans votre travail à l'avenir.

MASON COLE :

Merci, Rod. Effectivement, ne pas avoir plusieurs approches, c'est bien. Si vous avez un document sur les meilleures pratiques

---

que je pourrais voir, ce serait constructif, effectivement. On en parlera après la réunion, si vous le souhaitez.

ROD RASMUSSEN : Oui, mon document est sans doute dans votre e-mail. Mais il doit dater de huit ans.

MASON COLE : OK. Merci.

ALLEN GROGAN : Il y a eu des tentatives dans d'autres industries : les fournisseurs de services Internet, de développement des initiatives... Donc, je crois que c'est pour ça que cela a fonctionné, c'est parce que ça vient de l'industrie. Parce que c'est vrai que les industries des noms de domaine n'ont pas toujours les mêmes intérêts des industries des fournisseurs de service. Mais en termes de coordination des efforts sur le concept, ce serait peut-être bien effectivement, de manière à ne pas avoir de duplicata. Mais bon, c'est un point de vue personnel.

NORM RITCHIE : Comme Rod, je suis d'accord. Je vous félicite pour ce que vous faites et je suis tout à fait prêt à vous aider. Vous avez mentionné

---

que vous aviez besoin de bases de données, et nous en avons une qui est focalisée sur la criminalité. Ce n'est pas le spam ou la propriété intellectuelle, mais bon... Nous pouvons vous fournir ceci.

J'aimerais justement prendre le temps de parler avec vous. J'ai mille questions à vous poser — je ne vais pas toutes vous les poser maintenant, rassurez-vous. Je crois que nous devrions avoir l'opportunité de travailler ensemble.

Alors, une question que j'aimerais poser par contre, c'est de savoir si votre groupe inclut également les ccTLDs? Ou est-ce que vous vous occupez uniquement des gTLDs ?

MASON COLE : C'est une bonne question. Pour l'instant, c'est juste les gTLDs.

ADRIAN KINDERIS : Oui. Nous souhaitons que les ccTLDs soient considérées. Nous avons besoin de ce point de vue. Quand on dit « toute l'industrie », c'est également les ccTLDs. Donc, l'initiative, elle couvre tout. Maintenant, en termes de participation, c'est différent. Mais de toute évidence, oui, nous souhaiterions la bienvenue. Nous avons parlé au .NZ et à l'AU parce que... je ne sais plus, il y avait un autre pays également qui voulait

---

travailler... oui, NL, effectivement, le .NL. Il y a des ccTLDs qui nous ont donné leur point de vue, effectivement, parce qu'ils ont des initiatives qui sont en cours au sein des ccTLDs pour s'organiser justement en termes d'abus.

ADRIAN KINDERIS : Il y a des synergies effectivement.

STEVE METALITZ : Je suis à l'ICANN, comme je suis là depuis beaucoup d'années, au nom de la Coalition pour la responsabilité sur l'Internet. Donc, c'est un groupe de différentes sociétés pour la défense des droits d'auteur. Et donc, j'aimerais, moi aussi, vous exprimer mon soutien. Cette initiative est excellente. C'est toujours bien de pouvoir avoir une solution saine d'autoréglementation par rapport aux problèmes qui existent dans l'industrie et que beaucoup de consommateurs voient. Donc, nous soutenons tout à fait cette initiative HDI. Beaucoup de nos organisations membres sont actives et participent.

J'aimerais mentionner quelque chose en termes d'application des contrats. Il y a eu des choses qui ont été dites, à savoir si ceci est lié à l'application des contrats ou pas. Alors, la solution autoréglementation dans tous les cas, en général, c'est applicable et c'est idéal. Mais cela ne va pas résoudre tous les

---

problèmes. L'ICANN est déjà intervenu dans les contrats pour certaines parties contractantes. Il existe des outils qui permettent de gérer le type d'abus auquel on est confronté. Et donc, nous soutenons cela, l'exécution de ces contrats par l'ICANN ou la défense de ces contrats par l'ICANN. Et cette méthode de contrat existe et bien sûr qu'il y a des méthodes plus flexibles plus adaptables et qui correspondent à la réalité sur le terrain par rapport aux contrats.

Donc, encore une fois, merci pour le travail que vous avez fait pour faire avancer les choses. Vous avez le soutien des groupes des droits d'auteurs et donc, nous souhaitons travailler avec vous.

ALLEN GROGAN :

Je voulais répondre rapidement. Je suis d'accord avec vous. Je crois que ce sont deux approches qui sont complémentaires. Et il y a de l'espace pour les deux, je pense, en termes de résolution des problèmes.

KATHY KLEIMAN :

Kathy Kleiman, cofondatrice de l'Unité constitutive des utilisateurs non commerciaux. Pour beaucoup, je vous connais depuis longtemps. Je vais être la voix de la préoccupation.

---

Je suis un petit peu choqué. Je vois l'ICANN. Je vois les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registres, les autorités de protection des enfants, tout ce qui est pharmaceutique, etc., et l'industrie du contenu. Mais il nous manque quelque chose. Il vous manque les utilisateurs. Comme Holly l'a dit, vous négociez quelque chose sans avoir les titulaires de domaines non commerciaux et sans avoir les utilisateurs finaux. Et chaque fois que ceci se produit — et ceci est vrai depuis 20 ans —, on se retrouve avec quelque chose qui est complètement subjectif. Vous connaissez ce modèle multipartite, j'aimerais savoir où sont les autres parties prenantes, où sont les utilisateurs. Merci.

ALLEN GROGAN : John, vous voulez répondre ?

STATTON HAMMOCK : Avri Doria et...

JOHN NEVETT : Oui, tout à fait, cela fait partie de la communauté, c'est une partie importante. Nous avons invité Avri et John à nous rejoindre, mais ils n'ont pas pu venir.

---

SATTON HAMMOCK : Nous allons donc continuer affectivement à sensibiliser les utilisateurs. Mais je suis tout à fait d'accord, nous sommes d'accord, nous allons nous assurer que cette voix est représentée. Merci.

RICH MERDINGER : Rich Merdinger avec GoDaddy, en tant que vice-président de l'Association.

J'aimerais mettre l'accent sur quelque chose qui n'est pas très clair, qui est — la question, c'est la question des domaines, ce n'est pas ccTLDs, gTLDs, etc., anciens ou nouveaux. Non, mais c'est les domaines. Donc, si vous faites partie d'une communauté et si vous faites quelque chose qui est similaire ou qui est connecté à cela, il me semblerait qu'il faudrait une connexion. Donc, il faut qu'il y ait un lien.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Merci, Rich.

MICHELE NEYLON : Michele Neylon. J'utilise toujours le micro.

Il y a plusieurs choses là-dessus et je pense qu'il faut quand même que j'en parle par rapport à ce que vient de dire Rod. Il a

parlé de la session des [TICs] tout à l'heure. Je fais partie du Conseil d'administration de l'Infrastructure de l'Internet et une des choses qui se passent, c'est qu'il y a de multiples initiatives qui viennent un petit peu de partout dans l'écosystème et qui cherchent à traiter différents aspects, différentes questions de l'abus. Il y a l'abus du DNS et souvent, il y a la question des problèmes qui sont liés à la sécurité, à la stabilité. Et donc, en termes de processus, il n'y a pas de problème. Si on distribue des programmes malveillants, de toute façon, voilà, c'est tout.

Une des choses dont on parle en termes de cette initiative pour des domaines sains — il faut faire attention, c'est un message qui soulève certaines préoccupations dans la salle parce que la discussion, elle est en court, elle se poursuit, et il n'y a pas eu de décisions — à moins que j'aie raté quelque chose. Mais on parle de certains domaines d'abus et des solutions possibles à ces abus. Et je crois que pour beaucoup, les gens sont d'accord pour dire que l'autorégulation, c'est crucial — vous en avez parlé dans votre introduction. Mais si l'industrie ne fait pas une autorégulation, c'est les gouvernements qui vont le faire. Donc, ce qui se passe, c'est que tous, on se dit : « L'Internet plus les gouvernements, c'est un échec ». Il y a les normes...

Alors, pour ceux d'entre nous, nous avons une meilleure possibilité de nous occuper des questions, des problèmes, des

---

menaces, mais il faut quand même faire attention en termes de contenus. Parce que tout de suite, les gens s'inquiètent en ce qui concerne la liberté d'expression, tout ce qui a trait aux choses qu'on ne peut pas traiter.

Donc, avec le MPAA, RIAA, tous les groupes qui s'occupent du contenu, des abus à leurs membres en termes de support, bien sûr que cela est important, mais pour ceux d'entre nous qui travaillons dans le domaine des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement, eh bien, il faut faire très attention à la manière avec laquelle on encadre la question. Parce qu'on peut se retrouver à juger du contenu. Ce n'est pas une question d'ICANN ou de ne pas l'ICANN, c'est vraiment dangereux parce qu'il faut bien sûr traiter de ces préoccupations. Il faut s'assurer que ces gens soulèvent les problèmes au bon endroit. Si une société veut avoir un accord avec un groupe, par exemple Donuts a un accord avec certains paramètres, ça, c'est leur effort à eux, et ils ont le droit de le faire. Mais il faut faire attention de ne pas encadrer la question en disant que les compagnies se sont rassemblées pour réguler l'Internet. Et je crois que là, il y a un problème, il faut faire très attention en termes de messages.

---

[MASON COLE] :                   Merci, Michele. Non, je ne crois pas que ce soit l'intention. Et nous n'allons pas contrôler le contenu dans le cadre de cette initiative, que ce soit dans l'ICANN ou en dehors. Mais j'apprécie votre point de vue en ce qui concerne le danger qu'il peut y avoir.

ADRIAN KINDERIS :               Si je peux ajouter un commentaire, je voudrais tracer une ligne très claire entre le travail que fait Donuts dans le cadre de son programme MBAA et notre initiative. Parce que ce sont deux choses très différentes. Je crois que le document sur les meilleures pratiques, c'est simplement de dire : « Voilà comment se comportent les bons acteurs » et ce n'est pas une question de législation, ce n'est pas une question d'imposer ou d'ouvrir les vannes sur la question, c'est vraiment un effort pour consolider toutes les choses que les différents opérateurs, différents bureaux d'enregistrement font actuellement. Et ce que nous pouvons faire pour les prendre en considération. Merci.

CRIS OLDKNOW :                 Chris Oldknow de la Chambre des commerces internationale. Mon objectif, c'est donc de faire obstacle à la contrefaçon et autres problèmes.

---

Premièrement, je vous félicite pour cette initiative. Deuxièmement, j'aimerais rassurer les gens. Lorsque l'on considère d'autres infrastructures, comme Allen le disait, du point de vue du numérique, il y a beaucoup de fournisseurs d'infrastructure qui sont impliqués dans le déni d'accès à ceux qui sont de mauvaises choses pour assurer une communication honnête. Donc, je crois que pour les opérateurs de phase continue – j'ai eu des conversations pendant la semaine avec certaines personnes pour lesquelles l'industrie des noms de domaine a un peu été isolée comme un morceau de la chaîne. Mais il faut dire que pendant – sur toute la chaîne de valeurs, comme vous l'avez dit, il est intéressant de voir que chacun a un rôle à jouer. Merci.

VOLKER GREIMANN :

Je vais parler en allemand – ah non, l'allemand n'est pas disponible. Désolé. Ce n'est pas grave. Ce n'est pas si grave.

J'ai regardé la liste des participants et je demandais – il y a une partie essentielle qui n'est pas représentée. Dans le cadre de cette initiative, en ce qui concerne les contenus, les fournisseurs d'Internet devraient être contenus parce que – avoir cette initiative en dehors de l'ICANN donne l'opportunité de – qu'il y ait plus de gens qui puissent participer. Et il y a eu beaucoup de plaintes à l'égard du contenu et d'autres sujets. Avoir ces

---

acteurs qui puissent participer donne plus de possibilités pour élargir la portée.

ADRIAN KINDERIS : Merci. C'est une bonne rétroaction.

ALLEN GROGAN : Plus de question en ligne.

ADRIAN KINDERIS : J'aimerais dire que c'est très simple avec une initiative comme ça d'avoir des réactions négatives sur ce qui est en train de se passer au sein de l'industrie et les impacts que ça peut avoir. Cette initiative HDI devrait être justement pour pouvoir avoir les effets positifs au sein de l'industrie. Et ça commence à arriver petit à petit. Et on aimerait surligner ces aspects positifs et les consolider de façon à ce que l'industrie puisse avoir un impact plus positif. Je ne souhaiterais pas que ce soit une conversation négative. Ça devrait être plutôt surligner les aspects positifs de ce que l'industrie est en train de faire pour garantir un écosystème sain dans le cadre du système des noms de domaine.

Je vais donner la parole à Mason, mais j'aimerais surligner ceci. On ne devrait pas se concentrer sur les choses négatives au sein

---

de l'industrie. Je pense que ça devrait être surligné les aspects positifs et les consolider. Merci.

MASON COLE :

Je suis d'accord avec Adrian. Je souhaiterais surligner qu'il s'agit d'un effort d'essayer de voir ce qu'il y a de positif dans l'industrie et de le faire encore plus positif, encore plus d'aspects positifs. J'apprécie tous les retours constructifs que l'on a eus lors de cette séance. On va les prendre en compte et on va se réunir plus tard. Et je pense que ce serait un bon sujet de discussion.

ADRIAN KINDERIS :

Je pense qu'on a pu se mettre en contact avec des gens qui ne savaient que l'initiative existait ou qui ne savaient pas que l'ICANN contribuait. Alors, merci pour les retours de la part du public. Et merci de, peut-être, nous avoir interpellés et nous avoir fait remarquer les aspects auxquels on doit faire attention. On vous encourage à participer et à contribuer à cette cause.

ALLEN GROGAN :

Merci à tous de vous êtes joints à nous à ce dialogue. On va continuer à approfondir cette discussion. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**